

**PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VONNAS (Ain) -  
SÉANCE DU 22 MAI 2017**

L'an deux mil dix-sept le 22 mai à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Vonnas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick CHAIZE, Sénateur-Maire.

Présents,

<b>CHAIZE</b> Patrick	<b>DESMARIS</b> Valérie	<b>RAVOUX</b> Christian
<b>TROUILLOUX</b> Caroline	<b>MAHE</b> Laurent	<b>CARAFI</b> Sandrine
<b>CARRIERE</b> Florent	<b>SERVIGNAT</b> Françoise	<b>VAGINAY</b> Norbert
<b>GUILLET</b> Monique	<b>DESPLANCHES</b> Annie	<b>DESPLANCHES</b> Jean Louis
<b>LECLERC</b> Marie-Laure	<b>MOREL</b> André	<b>FEVRE</b> Martine
<b>QUATREHOMME</b> Vincent	<b>GUICHON</b> Christelle	
<b>PAQUELET</b> Laurence	<b>PERINET</b> Marcel	

*Date de la convocation : le 17 mai 2017*

**Membres en exercice : 22**

**Présents : 19 Votants : 19**

**Absents excusés : HENRY** Christine, **CLABAUT** Cédric, **ROZIER** Patrick

**Pouvoirs :**

**Secrétaire de séance : Martine FEVRE**

---

**ORDRE DU JOUR:**

Adoption du compte rendu du 10 avril 2017

**Adopté à l'unanimité**

**1. Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2018**

Le Conseil Municipal,

Considérant que par arrêté en date du 07 avril 2017, Monsieur le Préfet a défini le nombre de jurés pour le département de l'Ain et que notre commune compte tenu de sa population se voit attribuer 2 jurés à tirer au sort à partir des listes électorales.

Considérant que dans son article 2, l'arrêté prévoit que le nombre de noms à tirer au sort doit être le triple de celui fixé par l'arrêté à savoir 6 personnes.

Considérant qu'il convient de procéder au tirage au sort.

Après en avoir délibéré,

Le tirage au sort parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale désigne les personnes suivantes :

<b>NOM Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>ADRESSE à 01540 VONNAS</b>
M. ABBASSE Mohamed	05/06/1984 – 01 VIRIAT	120, rue Anne-Marie CROLLET
M. BARAQUE Didier	20/07/1963 – 01 BOURG EN BRESSE	80, rue Henri GENARD
M. BERNIGAUD Jean-Louis	12/04/1951 – 71 MACON	171, route du Moulin BUREL
M. JANIN Christophe Eric	12/06/1971 – 01 BOURG EN BRESSE	390, route de MACON
M. LOUP Christian	27/11/1962 – 01 VONNAS	124, rue Antoine MANIGAND
M. RAHAB Riadh	21/01/1989 – 99 KHENCHELA	75, rue du 12 juin 1944

La liste sera transmise au secrétariat du greffe de la cour d'assise du Tribunal de Grande Instance de Bourg-en-Bresse avant le **30 juin 2017**.

**Adopté à l'unanimité**

## 2. Point sur l'urbanisme

Déclaration préalable

<b>Numéro de dossier</b>	<b>Date dépôt</b>	<b>Demandeur</b>	<b>Adresse terrain</b>	<b>Natures des travaux</b>
DP 001 457 17 D0015	11/04/2017	M. GUERRY Morgan	120 rue des Allagniers	Mise en place d'un portail
DP 001 457 17 D0016	11/04/2017	M. ESCUDERO Antoine	112 impasse des Grands Varays	Régularisation - Ouverture en façade
DP 001 457 17 D0017	21/04/2017	Mme TABOULET Chrystelle	133 rue des Hirondelles	Véranda
DP 001 457 17 D0018	21/04/2017	M. FORESTIER Robert	163 chemin des Lilas	Abri de jardin
DP 001 457 17 D0019	24/04/2017	M. JANODY Maurice	1461 route de Bezememe	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 001 457 17 D0020	26/04/2017	M. MEZIAT-BELOUZE Mickael	1837 route de Neuville	Mise en place d'un portail
DP 001 457 17 D0021	28/04/2017	M. LEBEAU Maurice	63 rue Chaynes Aimable	Changement de fenêtres
DP 001 457 17 D0022	02/05/2017	SCI Les Balufiers	713 avenue de la Gare	Changement de fenêtres
DP 001 457 17 D0023	04/05/2017	Mme RITTON Marie-Laure	177 chemin de la Poulaillère	Modification d'une fenêtre en porte-fenêtre
DP 001 457 17 D0024	15/05/2017	Association du Diocèse Belley/Ars	94 rue du 19 mars 1962	Changement de destination
DP 001 457 17 D0025	15/05/2017	M. BIAS David	118 chemin du Bief d'Arcon	Réfection de toiture
DP 001 457 17 D0026	18/05/2017	M. RAVINET Jean-Paul	47 allée des Primevères	Fermeture d'une avancée de toiture

Numéro de dossier	Date dépôt	Demandeur	Adresse terrain	Natures des travaux
PC 001 457 17 D0013	24/04/2017	M. SIMON Jean-Philippe	Lotissement Les Grands Varays	Maison individuelle
PC 001 457 17 D0014	05/05/2017	M. MOREL Alexandre	Le Domaine du Roy	Maison individuelle
PC 001 457 17 D0015	09/05/2017	Mme DUMOULIN Julie	Lotissement Les Grands Varays	Maison individuelle
PC 001 457 17 D0016	10/05/2017	M. XIONG Daniel	Le Domaine du Roy	Maison individuelle
PC 001 457 17 D0017	15/05/2017	Mme BALADER Francisca	Les Ecureuils	Maison individuelle

### 3. Cession gratuite au profit de la commune d'une parcelle appartenant à Monsieur CHRISTMANN

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire expose que Monsieur CHRISTMANN Eric souhaite faire une régularisation de propriété, à savoir céder gratuitement à la commune une partie de la parcelle n°2137 située rue A. MANIGAND - 01540 Vonnas d'une superficie de 18m<sup>2</sup>.

Pour cette transaction, il convient de régulariser par un acte notarié ou un acte administratif.

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'accepter, à titre gracieux, la cession au profit de la commune, de Monsieur CHRISTMANN Eric, la parcelle cadastrée n°2137 située rue A.MANIGAND - 01540 Vonnas d'une superficie de 18m<sup>2</sup> en vue d'intégrer le domaine public communal.

**PRECISE** que les frais liés à cette opération seront supportés et pris en charge par le budget de la commune de Vonnas.

**AUTORISE** le Maire, ou un de ses adjoints, à signer tous les actes à intervenir concernant cette affaire.

**Adopté à l'unanimité**

### 4. Tarifs piscine saison 2017

Le Conseil,

Monsieur Laurent MAHE, Maire Adjoint propose les tarifs suivants, tenant compte de la fusion des Communauté de Communes de Bords de veyle et de Pont de Veyle.

Après en avoir Délibéré,

**FIXE** à compter du **27 mai 2017** : ainsi qu'il suit les tarifs de la piscine pour la saison d'été :

#### **TARIFS RESIDENTS DE VONNAS**

Entrée 2 heures (12h-14h ou 17h-19h) :	2.20 €
Entrée adulte :	3.90 €
Entrée -16 ans :	2.60 €
Carte 10 entrées 'adulte' :	27.30 €
Carte 10 entrées '-16 ans' :	18.20 €

<b>TARIFS RESIDENTS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE</b>	
--	--

Entrée 2 heures (12h-14h ou 17h-19h) :	2.20 €
Entrée adulte :	4.20 €
Entrée -16 ans :	2.80 €
Carte 10 entrées 'adulte' :	34.20 €
Carte 10 entrées '-16 ans' :	22.80 €

<b>TARIFS HORS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE</b>	
---	--

Entrée 2 heures (12h-14h ou 17h-19h) :	2.20 €
Entrée adulte :	4.40 €
Entrée -16 ans :	3.00 €
Carte 10 entrées 'adulte' :	40.10 €
Carte 10 entrées '-16 ans' :	27.40 €

*TARIFS AGENTS DE LA COMMUNE DE VONNAS : Carte entrée libre : 20.00 €*

*Gratuité pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'une personne de plus de 16 ans*

*Gratuité pour les enfants des employés de la commune âgés de moins de 16 ans*

**PROPOSE** de maintenir les tarifs tant qu'une nouvelle délibération ne modifiera pas celle-ci

**Adopté à l'unanimité**

**5. Planning de la tenue des bureaux de vote pour les élections législatives**

Organisation de la tenue des bureaux de vote pour les deux tours des élections législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017.

**6. Subvention à la société de chasse pour éradication de ragondins**

Le Conseil,

Monsieur Florent CARRIERE Maire Adjoint, expose que la Société de Chasse de Vonnas a éradiqué 319 ragondins.

Il souligne l'efficacité des actions réalisées par les piégeurs et propose d'attribuer une subvention de 1€ par ragondins capturés en complément de la participation versée par le Conseil Général de l'Ain.

Après Délibération,

**DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de **319 euros** à la Société de Chasse de Vonnas pour sa capture.

**PRECISE** que cette dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice article 6574849 subventions sur justificatifs.

**Adopté à l'unanimité**

**7. Remboursement de frais avancés par Monsieur Norbert VAGINAY**

Le Conseil,

Monsieur Patrick CHAIZE, Sénateur-Maire, expose que Monsieur Norbert VAGINAY, conseiller municipal, a dû avancer des frais d'achat de petit matériel dans le cadre de l'organisation du Tour du Valromey, pour un montant de 106.75 €.

Cette dépense incombe à la commune et il convient de rembourser Monsieur Norbert VAGINAY

Cette décision est proposée au Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** de rembourser à Monsieur Norbert VAGINAY les frais avancés pour un montant de 106.75 €

**DIT** que la dépense sera imputée au budget de la commune, au compte 6261.

**Adopté à l'unanimité**

### **Informations diverses du Maire et des Adjoint**

Christian RAVOUX porte à la connaissance des membres du conseil, les résultats des marchés du système de vidéo protection et de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre ville :

Vidéo protection : BOUYGUES Énergies et Services : 78 216,08 €

le choix s'est porté sur BOUYGUES Énergies et Service pour sa qualité du matériel qui a été confirmé par la gendarmerie. Une vérification a été faite auprès de la mairie de Miribel qui a également BOUYGUES.

Aménagement du centre ville : pour la maîtrise d'œuvre du centre ville, nous avons eu 14 réponses.

ARCHIGRAPH est retenu pour une prestation à 29 500 €

Prochaine séance le 12 juin 2017, après la commémoration

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 21h

Fait à Vonnas, le 26 mai 2017

**Le Sénateur-Maire,  
Patrick CHAIZE**